



BILAN CARBONE 2025

SYD DIGITAL CARE

Groupe SYD Digital Care — Exercice 2025
Comptabilité carbone selon le GHG Protocol (contrôle opérationnel)



SOMMAIRE

Ce rapport reprend le format de l'édition 2024. Il présente la méthodologie, les estimations d'émissions 2025 par scope, catégorie et Business Unit, les limites de l'exercice, puis la trajectoire de décarbonation.

Méthodologie	03
Estimations	06
Scope 3 – postes prioritaires	10
Scope 1 & 2 – énergie & flotte	14
Limites & Fiabilité	15
Trajectoire	16

Greenhouse Gas Protocol

La comptabilité des émissions de gaz à effet de serre de SYD s'appuie sur le Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol), norme mondiale de référence développée par le World Resources Institute (WRI) et le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Ce choix, engagé dès 2024, prolonge l'historique construit sous la méthode Bilan Carbone® et vise l'harmonisation avec les standards

internationaux et les futures obligations réglementaires (CSRD / ESRS).

Le GHG Protocol structure le reporting autour de trois périmètres — Scopes 1, 2 et 3 — et clarifie la responsabilité opérationnelle via le choix du périmètre organisationnel (contrôle opérationnel). Il garantit lisibilité, comparabilité et robustesse des données carbone à l'échelle européenne.





Périmètre organisationnel

SYD Groupe retient l'approche du **contrôle opérationnel** : 100 % des émissions des activités sur lesquelles le groupe exerce un contrôle effectif sont comptabilisées. Ce choix repose sur la capacité d'influence directe sur les émissions, une gestion rigoureuse des risques et l'alignement avec le reporting financier.

Entité	% détention	Intégrée au périmètre
SYD GROUPE Digital Care EURL	100 %	Oui (tête de groupe)
SYD Intégration SAS	55,00 %	Oui
SYD Business Central SAS	70,00 %	Oui
SYD Cloud & Azure SAS	51,00 %	Oui
SYD IC SAS	51,00 %	Oui
Speakylink SAS	72,06 %	Oui
SYD News SAS	100,00 %	Oui
SYD Apps SAS	95,00 %	Oui
SYD Conseil SAS	91,12 %	Oui
SYD IM SAS	53,35 %	Oui
SYD Infogérance SAS	60,17 %	Sortie du périmètre en 2025

Évolution 2025 : l'entité **SYD Infogérance** (intégrée à 60,17 % en 2024) est **sortie du périmètre en 2025**. Il ne subsiste que des amortissements IT résiduels. Conformément au GHG Protocol, cette exclusion doit être documentée (tonnage et part de l'année de référence) et la politique de recalcul de l'année de base appliquée.

Périmètre opérationnel

Les postes d'émissions comptabilisés se répartissent sur les trois scopes :

Emissions directes

SCOPE 1

Véhicule de l'entreprise
Installations / bâtiment

Emissions indirectes

SCOPE 2

Consommation d'énergie
Fuite d'énergie

SCOPE 3

Achats de biens et services
· Déplacements domicile-travail · Déplacements professionnels
Immobilisations (parc IT) · Déchets · Utilisation des produits · Location immobilière · Eau



Outils et méthodes de calculs

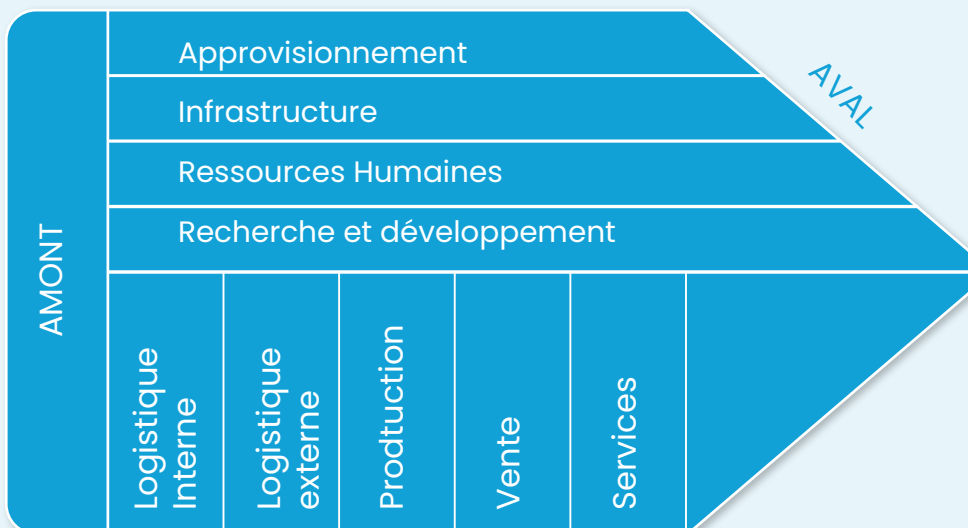
SYD combine des données primaires (Lucca, SolarEdge, Zeendoc, GLPI, Excel) et des données secondaires – facteurs d’émission issus de la Base Empreinte (ADEME) et de Boavizta, complétés d’analyses de cycle de vie (ACV). L’outil de comptabilisation estime les émissions en multipliant les données d’activité par les facteurs d’émission associés ; un outil de visualisation assure le suivi des indicateurs et de la trajectoire.

Formule de calcul (moteur BC_SYD.xlsx)

$$\text{Émission (kgCO}_2\text{e)} = \text{Quantité} \times \text{Facteur d'émission} \div \text{Multiplicateur d'installation} \times \text{Facteur temps}$$

Chaque écriture 2025 a été recalculée et contrôlée : l’écart entre le recalcul et le moteur est nul sur les 491 lignes. La qualité de chaque donnée est tracée par un taux de fiabilité (1 = mesuré, 0,5 = estimé/proxy, 0 = à confirmer).

Données primaires



Données secondaires



Outil de visualisation

Visualisation
Suivi des indicateurs
Suivi de la trajectoire



Outil de comptabilisation

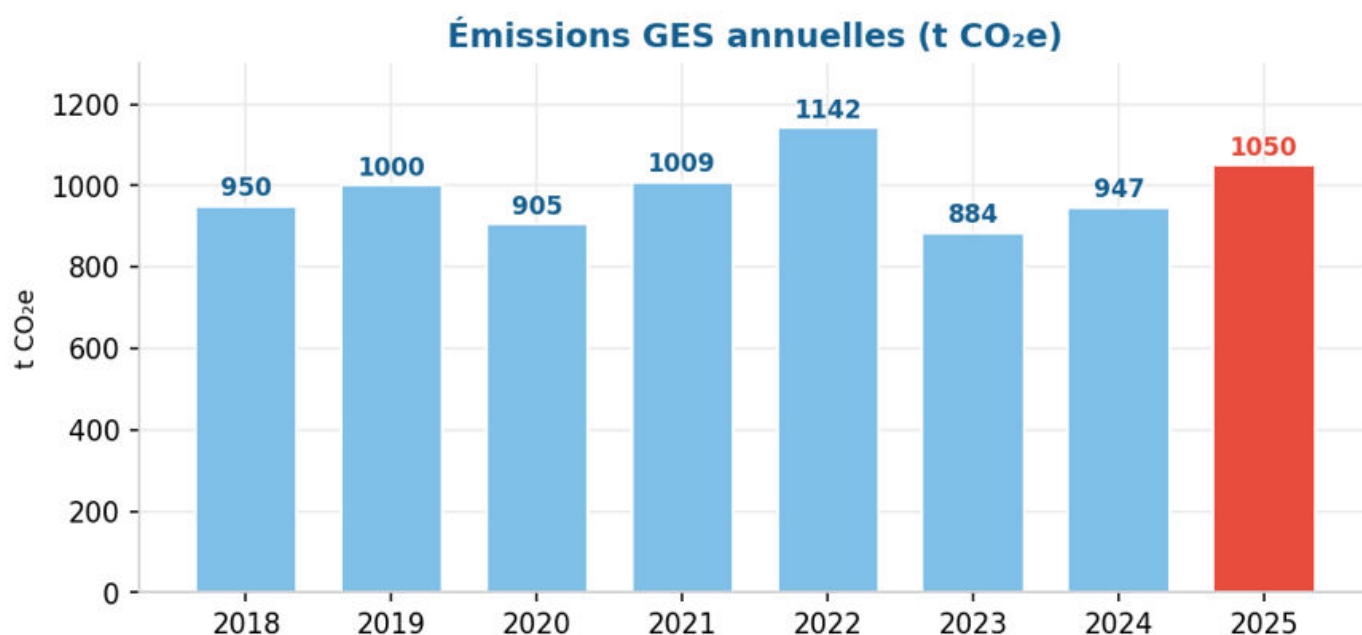
Outil qui estime les émissions en multipliant les données primaires avec les données secondaires associées

ESTIMATIONS



Evolution des émissions GES

En 2025, les émissions brutes du groupe atteignent $\approx 1\,050$ t CO₂e (base market-based, hors compensation), contre 947 t en 2024, soit +11 % en valeur absolue. Après plusieurs exercices contenus autour de 900–950 t, l'année 2025 marque une hausse portée quasi exclusivement par le Scope 3 (achats et déplacements domicile-travail).

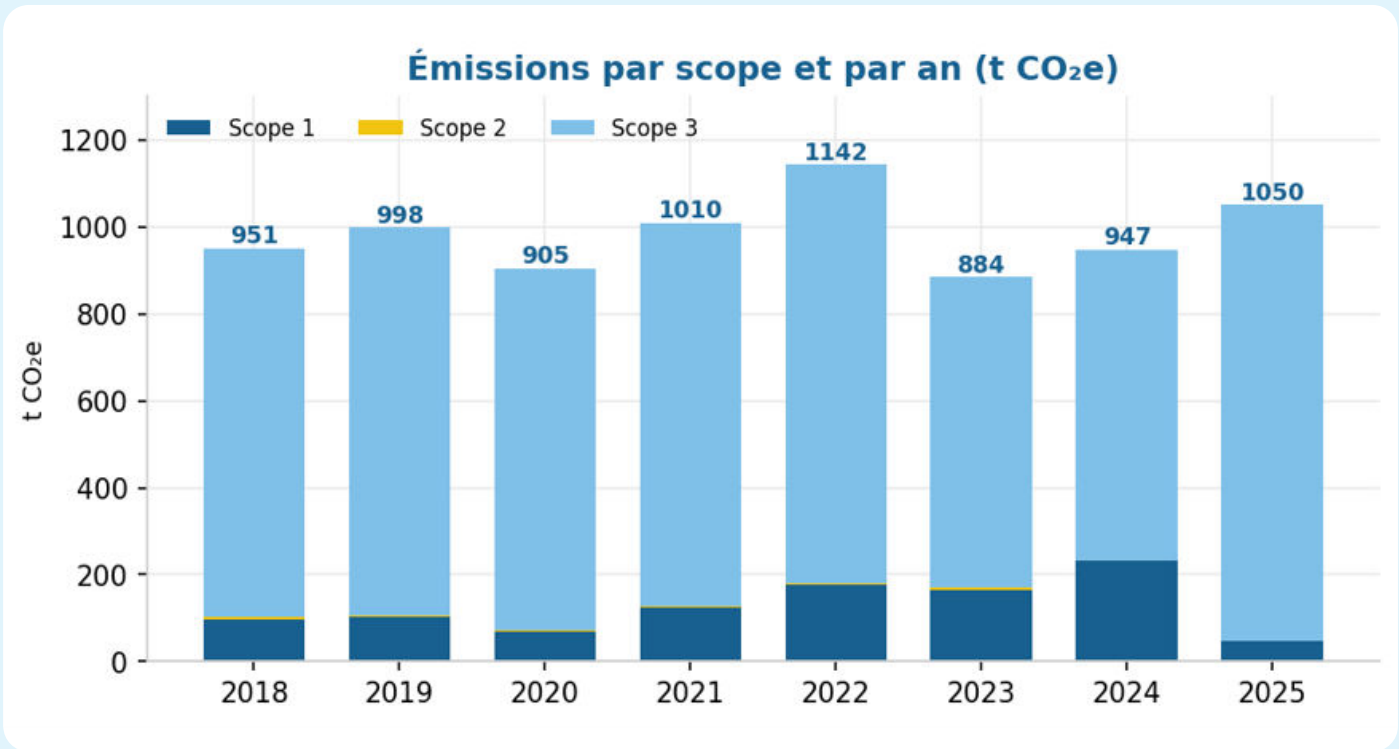


Note de lecture : cette hausse doit être interprétée avec prudence. Elle combine une forte progression des achats et des trajets domicile-travail.

Emissions par scope

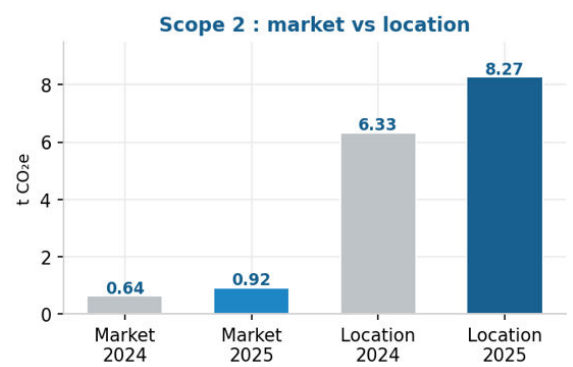
Le Scope 3 représente ≈ 95 % du bilan : bien qu’indirectes, ces émissions doivent être identifiées et réduites en priorité.

Scope	2025 (t)	2024 (t)	Variation	Part 2025
Scope 1 – émissions directes	48,0	232,0	-79 %	4,6 %
Scope 2 – énergie (market)	0,9	0,6	+42 %	0,1 %
Scope 3 – émissions indirectes	1 001,4	713,7	+40 %	95,3 %
TOTAL BRUT (market-based)	1 050,3	946,7	+11 %	100 %



Scope 2 : market-based vs location-based

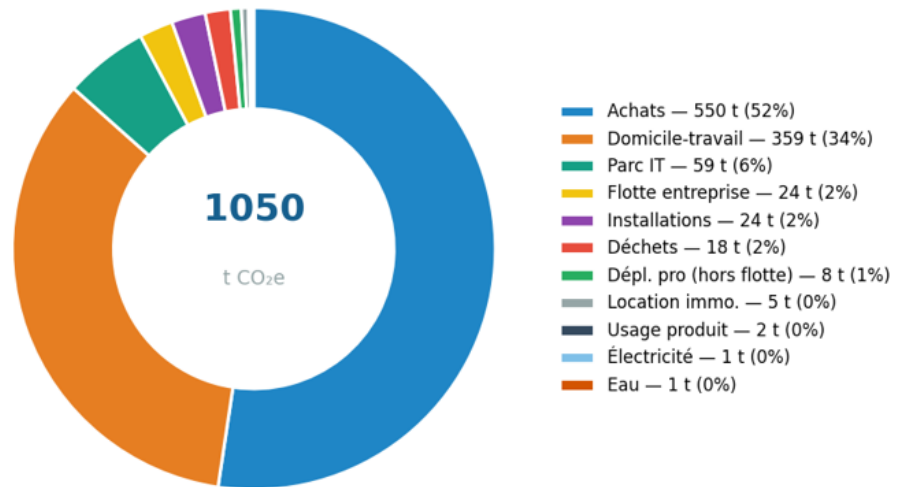
Le Scope 2 est publié selon les deux méthodes du GHG Protocol. La méthode market-based (contrats d’électricité, part renouvelable) reste très faible (0,92 t) ; la méthode location-based (mix réseau) ressort à 8,27 t. L’écart reflète le verdissement du contrat d’électricité et l’autoconsommation photovoltaïque du site de Saint-Herblain.



Émissions par catégorie

Les achats (52 %) et les déplacements domicile-travail (34 %) concentrent 86 % du bilan. Ce sont les deux leviers prioritaires de décarbonation.

Répartition des émissions par catégorie (2025, market-based)

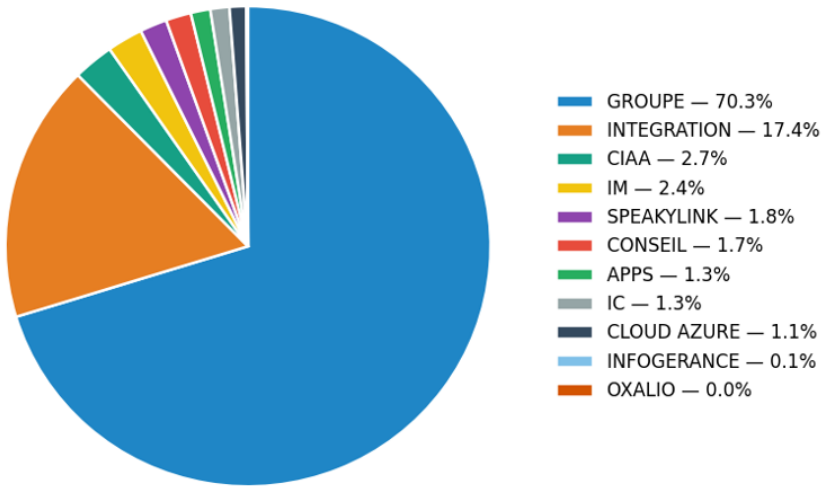


Catégorie	2025 (t)	2024 (t)	Variation
Achats de biens et services	550,1	324,2	+70 %
Déplacements domicile-travail	359,4	173,7	+107 %
Parc IT (immobilisations)	59,2	122,8	-52 %
Déplacements pro — flotte entreprise	23,8	208,5	-89 %
Installations (bâtiment)	23,8	23,8	0 %
Déchets (dont recyclés)	17,7	17,4	+2 %
Déplacements pro (hors flotte)	7,6	31,7	-76 %
Location immobilière	4,9	41,5	-88 %
Usage produit (Speakylink)	1,9	1,5	+25 %
Électricité (market + production)	1,3	0,6	n.s.
Eau	0,6	0,8	-24 %
TOTAL (market-based)	1 050,3	946,7	+11 %

Emissions de GES par BU

La BU GROUPE concentre 70 % du bilan : les achats et les déplacements domicile-travail y sont centralisés, comme le sont de nombreuses activités mutualisées. INTEGRATION suit avec 17 %. Les autres BU restent chacune sous les 3 %.

Émissions par Business Unit (2025)

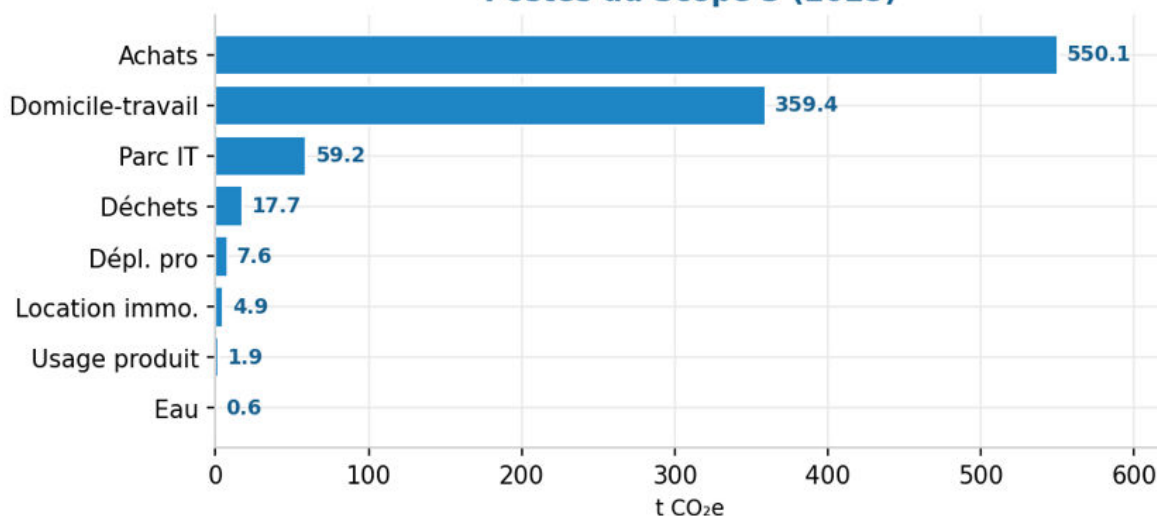


Axe d'amélioration 2025



- Réaliser une analyse comparative des émissions par collaborateur (tCO₂e / effectif de BU) afin d'objectiver les écarts d'intensité carbone inter-BU.
- Décentraliser l'imputation des achats et des trajets domicile-travail vers les BU réellement émettrices, aujourd'hui agrégées dans GROUPE.

Postes du Scope 3 (2025)



Achat

Les achats atteignent 550 t CO₂e (52 % du bilan), en hausse de +70 % vs 2024, portés par les prestations d'entretien de bâtiment (140 t), l'alimentation (137 t) et les services de comptabilité/conseil/assurance (112 t). Ces émissions reposent sur des ratios monétaires (kgCO₂e par euro), donc avec une incertitude élevée (fiabilité 0,5).

Type d'achat	Montant 2025 (€)	Émission (t)
Entretien bâtiment / ménage	1 167 909	140,1
Alimentation	23 767	136,7
Comptabilité / assurance / conseil	1 019 748	112,2
Événementiel (hébergement, restauration)	222 232	71,1
Logiciels	177 611	71,0
Petites fournitures	49 805	18,3
Fournitures de bureau / mobilier	252	0,6
TOTAL ACHATS	2 661 324	550,1

Actions & axes d'amélioration



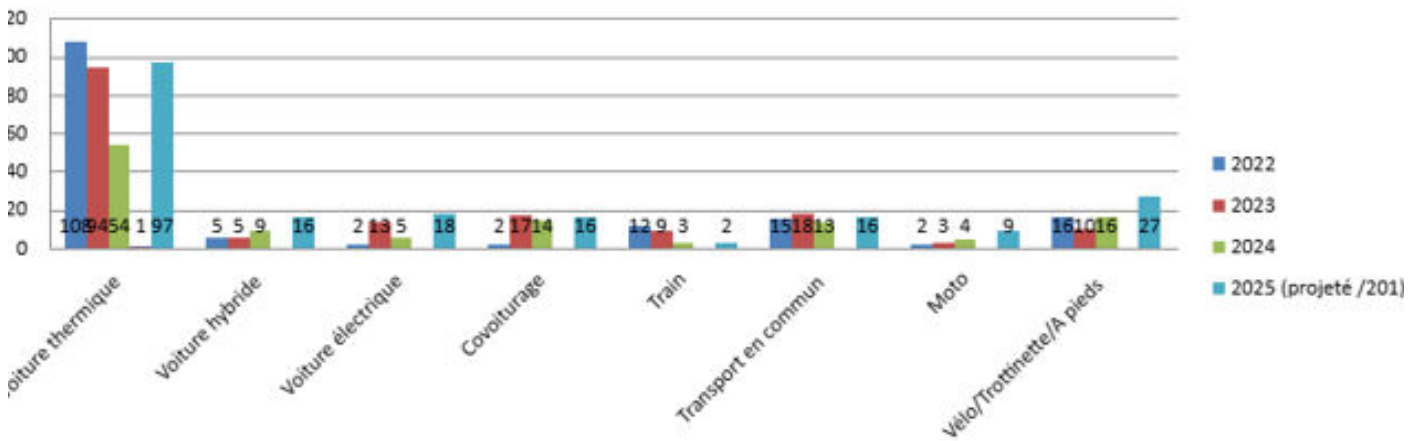
- Remplacer les ratios monétaires par des facteurs d'émission physiques (priorité : alimentation, dont le ratio de 5,75 kgCO₂e/€ est à vérifier).
- Favoriser le réemploi / seconde main et renforcer le suivi du processus d'achats.



Déplacements domicile – travail

Ce poste double par rapport à 2024 : 359 t CO₂e (34 % du bilan), dominé par la voiture (thermique surtout). L'ampleur de la hausse (+107 %) impose de vérifier la complétude et la méthode de collecte des kilomètres déclarés.

Nb collaborateurs par type de transport (répondants) — 2022 à 2025



Actions & axes d'amélioration



- Étudier un forfait mobilité durable, l'indemnité kilométrique vélo, la prise en charge à 50 % des abonnements de transport.
- Fiabiliser le recueil des trajets (enquête mobilité) pour expliquer l'écart 2024-2025.

Déplacements professionnels (hors flotte entreprise)

Les déplacements professionnels hors flotte ressortent à 7,6 t CO₂e (avion courrier-court 5,1 t, train TGV 2,3 t, autocar 0,3 t), en net recul vs 2024 (31,7 t).

Axes : privilégier le train sur les trajets < 500 km, mutualiser les rendez-vous, définir des règles de choix du mode selon la distance et le coût.



Parc IT (immobilisations)

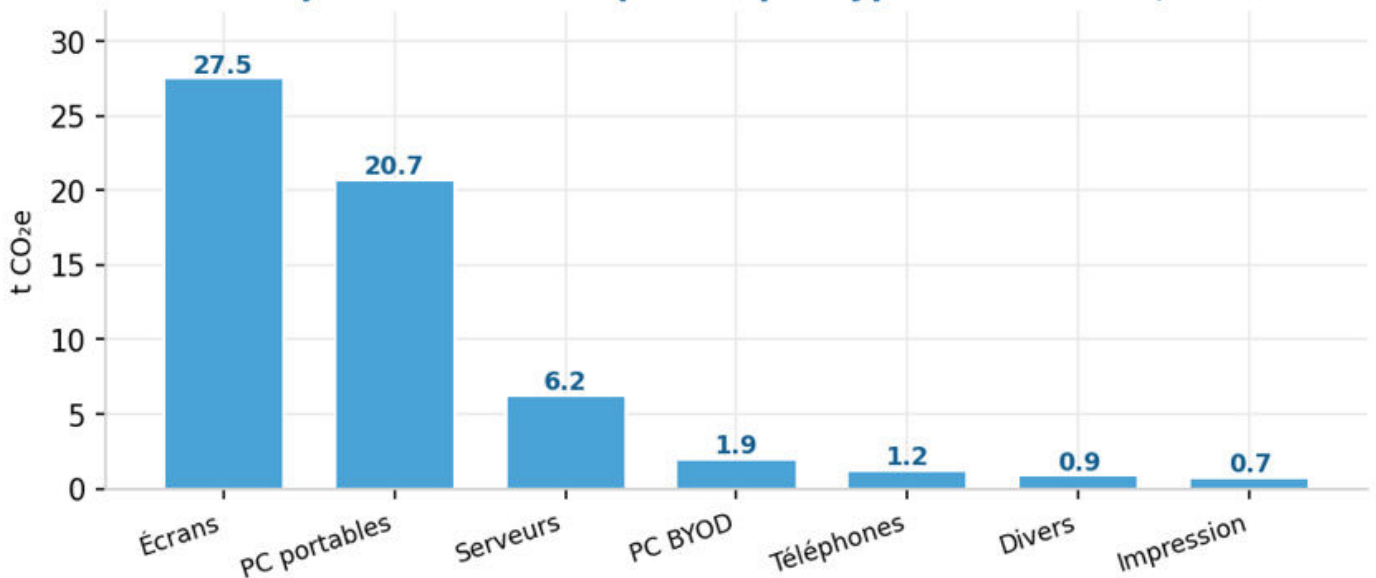
Le parc informatique représente 59,2 t CO₂e. L'empreinte de fabrication est amortie sur l'âge réel de chaque équipement (367 équipements retenus). Les écrans (27,5 t) et les PC portables (20,7 t) en constituent l'essentiel.

Actions & axes d'amélioration



- Processus internes de réparation ; critères de durabilité (indice de réparabilité) à l'achat ; TrackDéchets pour les DEEE.
- Suivre la durée de vie moyenne, l'indice de réparabilité et le taux de reconditionnement par type d'équipement.

Impact carbone du parc IT par type (2025) — 59,2 t



Année	Nb équipements IT	Nb collaborateurs	Ratio équip./collab.
2022	717	243	2,95
2023	517	233	2,22
2024	609	227	2,68
2025	367 (périmètre amorti)	≈ 220	≈ 1,7

Déchets

Les déchets totalisent 17,7 t CO₂e (13,95 t non recyclés, 3,78 t recyclés).

Actions & axes d'amélioration



- Sensibilisation, composteur (Nantes), lombricomposteur (Bordeaux), bacs de tri, suivi des DEEE.
- Pesées plus fréquentes, extension du suivi aux autres agences.



Utilisation des produits/services

En tant qu'éditeur, SYD a mené en 2025 une ACV de sa solution Speakylink (usage produit $\approx 1,9$ t CO₂e), répartie entre les tiers utilisateur, réseau et hébergement.

Au-delà de son empreinte, la solution réduit les déplacements des utilisateurs et donc l'empreinte des entreprises clientes.

Eau

La consommation d'eau représente 0,6 t CO₂e. Des mesures anti-dépendance à l'eau potable ont été prises sur le site de Nantes (puits, citerne, arrosage du mur végétal sur forage).

Axe : intégrer l'eau des locations immobilières et des centres de données.

Déplacements professionnels (flotte entreprise)

La flotte d'entreprise ressort à 23,8 t CO₂eq en 2025 (105 000 km, véhicules gazole), contre 208 t en 2024 (944 000 km).

Type de véhicule	2023	2024	2025
Essence	4	4	4
Gazole	64	53	50
Hybride	21	16	16
Électrique	3	5	10
TOTAL	92	78	80

Axes d'amélioration



- Poursuivre l'électrification / hybridation de la flotte (10 électriques en 2025 vs 5 en 2024).
- Compléter la saisie de tous les véhicules (essence, hybride, électrique) pour un Scope 1 fiable.
- Optimiser la planification des déplacements, former à l'éco-conduite.

Installations et bâtiments

Les installations (bâtiment) représentent 23,8 t CO₂e (valeur reconduite de 2024, à actualiser). Le site de Nantes poursuit sa désartificialisation (parking, espaces verts, toiture végétalisée), la plantation d'arbres et l'installation d'un poulailler et d'un potager.

Consommation d'énergie

La production d'électricité photovoltaïque progresse (58 310 kWh en 2025 vs 51 880 en 2024). Une part croissante de l'électricité consommée est d'origine renouvelable, avec autoconsommation sur le site de Saint-Herblain.

Axes d'amélioration



- Viser 100 % d'électricité renouvelable sur l'ensemble des sites ; augmenter la production PV.
- Sensibiliser aux économies d'énergie (bâtiment et IT).

Poste	2023	2024	2025
Électricité consommée (kWh)	148 476	173 526	240584
Électricité produite PV (kWh)	23 890	51 880	58 310
Conso. renouvelable (kWh)	102 506	110 997	221536

Compensation

La compensation carbone (puits carbone / forêt) ressort à -527 t CO₂e dans le classeur 2025, contre -39,1 t les années précédentes. Cette valeur est dû au projet OXALIO. Conformément au GHG Protocol, la compensation n'est jamais déduite des scopes : elle est présentée à part et doit être recalculée avant toute publication externe.

LIMITES & FIABILITÉ



À noter : seuls 4 % des émissions reposent sur une donnée mesurée (fiabilité 1) ; 45 % sur des estimations/proxys (fiabilité 0,5).

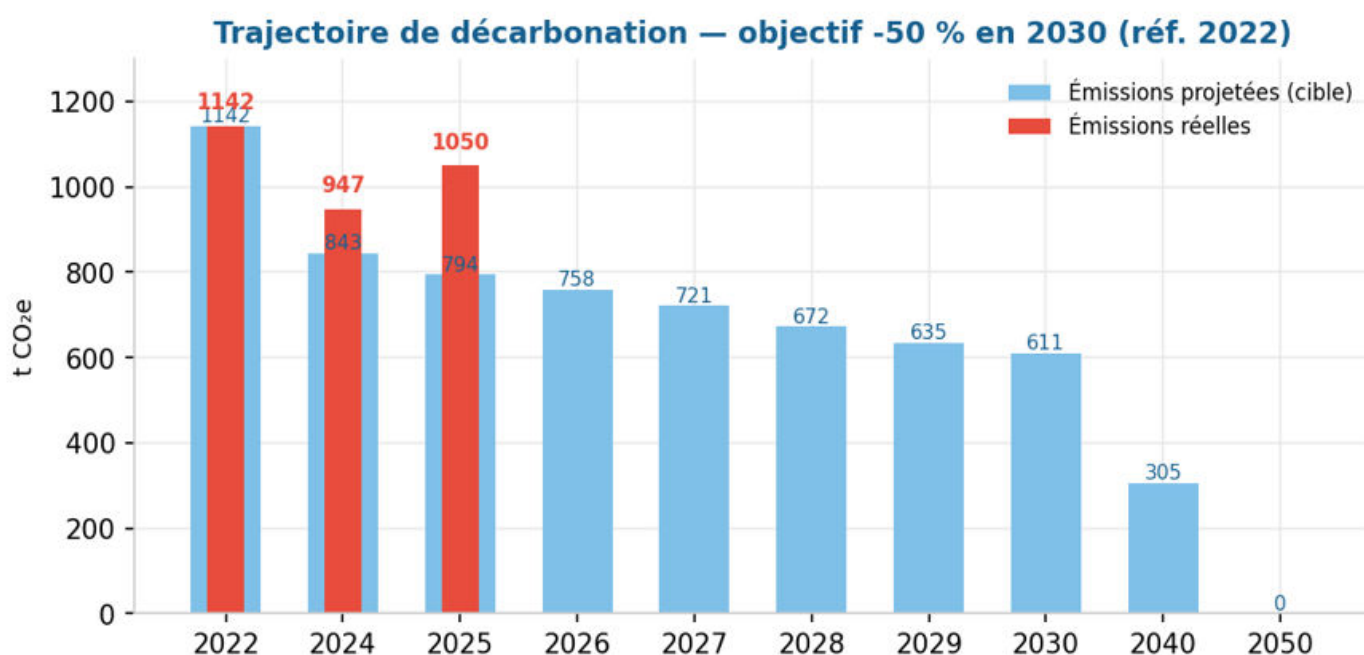
Point de vigilance	Recommandation
FE alimentation	Passer à une donnée physique / vérifier le FE.
Achats sur ratios monétaires	Rechercher des FE physiques.
Domicile-travail ×2	Vérifier la complétude / méthode des km.
Déchet	Effectuer une pesée

TRAJECTOIRE



Trajectoire de décarbonation

La trajectoire est établie sur l'année de référence 2022 (1 142 t), avec un objectif de -50 % des émissions en 2030. En 2025, l'émission réelle brute (1 050 t) dépasse la cible (794 t) de +256 t : l'objectif intermédiaire de -35 % vs 2022 n'est pas tenu.



En valeur absolue, +11 % entre 2024 et 2025. L'écart à la cible s'explique surtout par les achats (+226 t) et les déplacements domicile-travail (+186 t). Deux réserves de lecture : (1) une part de la hausse tient à la complétude de la donnée plutôt qu'à une dégradation réelle ; (2) le Scope 1 est sous-estimé cette année.

Priorités 2026 pour revenir sur la trajectoire : fiabiliser et réduire les achats et la mobilité domicile-travail, compléter la flotte, corriger la compensation.

Prochaines étapes recommandées



- Corriger les anomalies (compensation, flotte, FE alimentation) et republier un bilan consolidé.
- Bâtir des plans de réduction chiffrés sur les achats (charte, FE physiques) et la mobilité (forfait mobilité durable).
- Mettre en place les ratios d'intensité (tCO₂e / CA, tCO₂e / collaborateur) dès que CA et effectif 2025 seront disponibles.

